

# AVIS

13 SEP 2022

Le Doyen de la faculté porte à la connaissance des candidats présélectionnés pour accéder aux différentes filières du cycle de Master au titre de l'année universitaire 2022-2023, qu'ils sont tenus de se présenter au siège de l'établissement le **vendredi 16 septembre 2022 de 09h00 à 15h00** pour déposer leurs dossiers munis des pièces suivantes :

1. Fiche de préinscription et reçu de dépôt de dossier (à imprimer à la fin de préinscription en ligne).
2. Une copie de la Licence ou du diplôme équivalent.
3. Une copie du Baccalauréat.
4. Une copie des relevés des notes de la Licence.
5. Une copie de la carte nationale d'identité.
6. Une photo récente.

L'administration.

**N.B. :**

- Tout dossier incomplet sera rejeté.
- Le dépôt des dossiers est personnel.
- Toute fausse déclaration ou falsification sera passible de sanction selon la réglementation en vigueur.

